

mediately from the cerebrum, from the cerebellum, or from the medulla oblongata.

5. That, in cases of external accident, where one side is affected, it is more favorable than when both sides suffer.

Sur l'Administration de M. NECKER ; par lui même

(CONTINUE DE LA PAGE 87)

EN effet, une nation est libre et devient la régulatrice de son propre bonheur, lorsqu'elle acquiert le pouvoir, ou rentre dans le droit de consentir ou de refuser les impôts, d'acquiescer ou de s'opposer à toutes espèces d'emprunt, de fixer et de régler toutes les dépenses; lorsque toutes les réformes, toutes les améliorations sont soumises à son libre arbitre; lorsque déjà tous les privilèges pécuniaires sont condamnés; lorsque tous les actes de l'autorité arbitraire sont pros crits; enfin, lorsque le retour périodique des assemblées nationales fait une partie essentielle des engagements du monarque. Or, toutes ces innovations salutaires étoient assurées avant que les états-généraux eussent fait l'ouverture de leurs délibérations, eussent commencé à se réunir. Enfin, le roi ne cachoit point que voulant rendre immuables les concessions dont il avoit pris l'engagement, et désirant de mettre à l'abri de toute espèce de révolution les avantages politiques dont la nation alloit obtenir la jouissance, il consentiroit à toutes les dispositions raisonnables qui paraîtraient propres à remplir un dessein médité mûrement, et dont l'exécution pleine et entière lui présentait une perspective de bonheur et un moyen certain de rendre son nom cher aux générations futures.

C'est donc par une sorte d'usurpation de la reconnaissance des peuples, que l'assemblée nationale parle toujours du bonheur (puisque bonheur y a) et de la liberté comme de la conquête. Sans doute elle a plus voulu, elle a plus obtenu que le roi n'avoit présagé; mais les premières bases de la constitution, celles qui forment la clef de la voûte, le roi les a posées; c'est à son génie bienfaisant qu'elles sont dues, et il est permis de douter si dans le nombre des accroissemens de pouvoir dont l'assemblée nationale s'est emparée, tous ajoutent au bonheur public et à la liberté réelle.

Ce fut une grande faute (dit l'auteur dans un autre endroit) de la part des deux premiers ordres, de n'avoir pas aperçu, de n'avoir pas voulu voir de bonne heure, qu'une assemblée nationale constituée d'une manière à-peu-près semblable à celle de l'Angleterre, étoit ce qu'ils pouvoient attendre de plus favorable au milieu du mouvement des esprits, et près des forces croissantes du parti des communes. Cette composition, dont ils rejetterent si loin l'idée lorsqu'on leur en fit l'ouverture, ils l'ont regrettée peut-être quand il n'étoit plus tems. Il est rare que les hommes réunis en grand nombre, agissent par prévoyance; leur sentiment commun, celui qui les entraîne, naît de leurs souvenirs et ils ne peuvent jamais être régis avec force par la multitude des perceptions nécessaires pour le calcul ou le présage de l'avenir. Le roi lui-même avoit de l'éloignement pour la constitution d'Angleterre, et pour tout ce qui pouvoit y ressembler; sans doute qu'il la trouvoit trop distante des principes et des idées d'habitude. Les tems sont bien changés!